



LE CONSEIL DE STABILITÉ FINANCIÈRE

NOUVEAU PRÉSIDENT DU CSF: RANDAL QUARLES (USA, FED)



Depuis le 2 décembre 2018, le CSF est présidé par Randal Quarles (Membre du Conseil de la Réserve fédérale des États-Unis). Celui-ci succède à Mark Carney (Président, Banque d'Angleterre), qui a été président du CSF pendant sept ans. Klaas Knot (Président, Banque des Pays-Bas) a été nommé vice-président. Il prendra la tête du CSF à partir du 2 décembre 2021.

Depuis l'automne 2017, Randal Quarles est membre du conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine, où il occupe la fonction de vice-président pour la surveillance. De 2007 à 2017, il a travaillé pour des sociétés d'investissement privées. Auparavant, il a exercé diverses fonctions au sein du département du Trésor des États-Unis. Lors de son entrée en fonction, il a déclaré que le CSF était parfaitement placé pour promouvoir la stabilité financière et garantir, à l'avenir, le maintien d'un système financier mondial ouvert et intégré. [Lien vers le communiqué de presse du CSF.](#)

Les **autorités suisses** se félicitent de ces nominations.

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE DU CSF

En 2018, un groupe de travail dirigé par Rob Stewart (Canada) a élaboré des propositions d'amélioration de la gouvernance du CSF. Approuvées par le CSF en séance plénière, ces propositions sont en cours de mise en œuvre. Le CSF s'est ainsi engagé à notamment accroître la transparence et la participation des parties prenantes. Les consultations publiques relatives aux rapports du CSF seront standardisées et leur durée sera prolongée à 60 jours. Les avis exprimés lors des consultations et les réponses données à ces avis seront communiqués par le biais du site Internet du CSF. En outre, l'organisation d'ateliers permettra d'accroître la participation des parties prenantes.

THÈMES ACTUELS DU CONSEIL DE STABILITÉ FINANCIÈRE

RÉTROSPECTIVE 2018

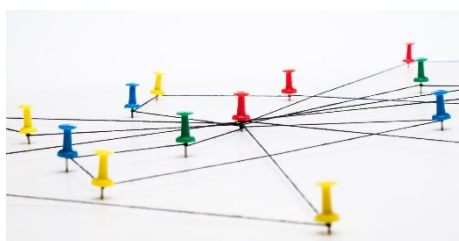


Pour le CSF, l'année 2018 s'est achevée par le sommet du G20 du 1^{er} décembre dernier. La [lettre du président \(Letter from the Chair\)](#) et le [rapport annuel du CSF au G20](#) fournissent un aperçu et tirent un bilan des travaux menés par le CSF au cours des derniers mois et de la situation du système financier international. Le CSF a ainsi achevé l'élaboration de la plupart des normes internationales et se concentre désormais sur la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des réformes décidées. Grâce aux travaux effectués, le système financier international est aujourd'hui jugé comme beaucoup plus résistant qu'il y a dix ans. Par ailleurs, le CSF



s'emploie à surveiller les risques émergents. Ces risques découlent de facteurs traditionnels tels que l'endettement élevé des collectivités publiques et des ménages, en combinaison avec la hausse des taux directeurs fixés par les banques centrales, ou les développements récents liés aux cyberattaques, aux FinTech ou à l'augmentation du nombre d'intermédiaires financiers non bancaires. Dans ce contexte, il importe d'exploiter la plus-value de l'innovation tout en garantissant la stabilité financière. Par ailleurs, le rapport annuel souligne l'importance de favoriser l'ouverture et l'intégration des marchés, en indiquant que le CSF travaillera davantage dans ce sens.

BANQUES CORRESPONDANTES



L'environnement international reste tendu surtout pour les petites et moyennes banques: les pressions ressenties dans les relations de correspondance bancaire demeurent d'actualité, dans les pays en développement comme pour les petites économies développées. Le CSF a publié en novembre 2018 deux nouveaux rapports à ce sujet. Le [premier](#) rapport constate les progrès réalisés dans le cadre du plan d'action du groupe de travail piloté par la Suisse. Le [deuxième](#) rapport montre, au niveau mondial et pays par pays, l'ampleur du déclin des relations avec des banques de correspondance, cruciales pour garantir un accès au système de paiement international. Au niveau mondial, le recul s'est poursuivi en 2017 (- 4,1 %), touchant 21 régions sur 22, s'accroissant même dans 16 d'entre elles. Si les progrès ne se voient peut-être pas encore sur le terrain, d'importantes étapes ont toutefois pu être atteintes en 2018, avec notamment le lancement par le Wolfsberg Group d'un [questionnaire KYC](#) unique applicable dans toutes les relations de correspondance. Cette standardisation devrait contribuer significativement à réduire les coûts de maintien de ces relations.

En Suisse aussi, certaines banques rencontrent des difficultés à maintenir leur réseau de relations avec des banques correspondantes globales. Le dialogue entre les parties prenantes reste le meilleur instrument pour renforcer la compréhension et trouver des solutions innovantes et adaptées à chaque situation.



CRYPTOACTIFS



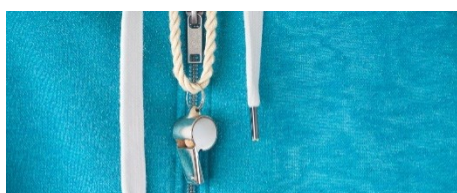
Le CSF examine les aspects importants, du point de vue de la stabilité financière, des cryptoactifs. Il a présenté un [rapport au G20](#) relatif aux cryptoactifs en juillet 2018 et un [rapport](#) détaillé à ce sujet en octobre 2018. Il ressort de ces deux rapports que les cryptoactifs ne représentent, pour l'instant, aucun risque pour la stabilité financière, mais qu'ils doivent faire l'objet d'un suivi renforcé en raison de leur développement fulgurant. Il faut vouer une attention particulière à la taille et à la croissance de ce nouveau marché ainsi qu'aux interfaces et canaux de transmission qui lient celui-ci au système financier traditionnel.

Les rapports en question ne traitent pas les risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Ceux-ci sont examinés par le Groupe d'action financière (GAFI).

La Suisse soutient cette approche et est représentée au sein du groupe de travail correspondant (réseau d'innovation financière du CSF; Financial Innovation Network, FIN). Parallèlement à l'examen d'autres questions relatives aux Fin-Tech, ce groupe de travail effectue et développe de manière méthodique et continue le suivi susmentionné.

ACTUALITÉS DES ORGANISMES DE NORMALISATION

CBCB: MARKET RISK FRAMEWORK



Après la crise financière mondiale, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a apporté d'importantes adaptations aux normes réglementaires (Bâle III). En décembre 2017, le CBCB a présenté son projet de réforme finalisé concernant les domaines des risques de crédit et des risques opérationnels. Concernant les risques de marché, des nouvelles normes internationales ont été décidées en 2016. Certaines questions relatives à ces nouvelles normes restaient cependant encore ouvertes. Un [projet](#) à ce sujet a été publié par le CBCB en mars 2018 en vue de la consultation. Le CBCB prévoit la mise en vigueur des normes révisées le 1^{er} janvier 2022.

En sa qualité de membre du CBCB, **la Suisse** entend en principe appliquer les normes de Bâle III finalisées à la date fixée. À cet égard, elle tiendra toutefois également compte de la mise en œuvre de ces normes dans les principales places financières internationales telles que l'UE et les États-Unis et des conséquences sur la stabilité financière.

Outre les travaux de mise en œuvre de Bâle III et l'évaluation de l'efficacité des réformes, le CBCB a, en 2018, entre autres travaillé sur les sujets de « window dressing » concernant le ratio de levier et d'autres possibilités d'arbitrage potentielles, les cyber-risques, les crypto-actifs et le traitement prudentiel de l'exposition des banques envers les États. En outre, le CBCB a en 2018 amélioré la transparence concernant ses travaux à travers la publication de communiqués de presse relatifs à certaines rencontres.



AICA: HOLISTIC FRAMEWORK



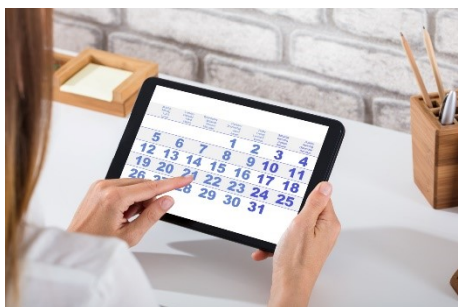
Le domaine des assurances peut-il revêtir une importance systémique? Organe chargé d'élaborer des normes internationales en matière d'assurance, l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) s'est penchée sur cette question peu après l'éclatement de la crise financière, à la demande du CSF. Le CSF a alors désigné, sur proposition de l'AICA, neuf organismes d'assurance (aucune assurance suisse n'en fait partie) comme étant d'importance systémique à l'échelle mondiale.

Les institutions internationales qui débattent de cette question sont toutefois quasiment unanimes à penser que les activités d'assurance traditionnelles n'engendrent pas de risques systémiques. La taille d'une assurance ne peut donc pas à elle seule être considérée comme un facteur de risque systémique. Il n'en va pas de même pour les activités autres que l'assurance menées par des groupes d'assurance, notamment lorsque ces activités s'apparentent à celles d'une banque d'investissement.

Dans son document concernant l'approche holistique ([Holistic Framework](#)) publié en novembre 2018 dans le cadre d'une consultation publique, l'AICA complète en ce sens le principe appliqué jusqu'ici, consistant à désigner comme étant d'importance systémique des établissements d'assurance spécifiques: l'approche holistique pose la question de savoir si, lorsqu'elles sont menées parallèlement par un grand nombre d'assureurs, certaines activités sont susceptibles d'engendrer au final un risque systémique, même si, considéré individuellement, aucun des assureurs ne présente un tel risque. L'AICA qualifie cette démarche d'approche basée sur les activités, contrairement à l'approche en usage jusqu'à présent basée sur les entités.

Les autorités suisses soutiennent activement dans les discussions cette nouvelle approche qu'elles ont proposée. Cette approche de l'AICA est axée sur les activités. Elles sont toutefois d'avis que cette approche ne doit pas simplement compléter l'approche précédente, mais la remplacer. Cette approche permettrait en effet de tenir compte de façon plus appropriée et équitable (*level playing field*) des spécificités du secteur des assurances.

ÉVÉNEMENTS



OTTAWA, 22.10.2018: RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE PLENIÈRE DU CSF – En tant que représentants de la Suisse, Alexander Karrer, secrétaire d'État suppléant aux questions financières internationales et Fritz Zurbrügg, membre de la direction générale de la Banque nationale suisse, ont pris part à l'assemblée plénière du CSF. Les discussions portaient notamment sur l'approche holistique de l'AICA (voir plus haut). [Lien vers le communiqué de presse.](#)

HONG KONG, 10.01.2019: RÉUNION DU FIN – Réunion ordinaire semestrielle du réseau d'innovation financière du CSF (Financial Innovation Network, FIN). La Suisse sera représentée à cette réunion par le SFI, la FINMA et la BNS au niveau technique.

LONDRES, 07.02.2019: DERISKING DES SOCIÉTÉS DE TRANSFERT DE FONDS – Les sociétés de transfert de fonds sont, elles aussi, touchées par le retrait des banques dans certaines de leurs relations clientèle. Avec l'objectif de promouvoir le dialogue entre ces acteurs et les banques, le CSF organise le 7 février 2019 une table ronde.

CONTACT

Pour tout complément d'information, prière de contacter M. Michael Manz, section Marchés des capitaux et infrastructure, Secrétariat d'État aux questions financières internationales, tél. 058 058 462 60 48, michael.manz@sif.admin.ch.

Ce bulletin d'information sur le CSF paraît une à deux fois par an en français et en allemand. Il présente des articles proposés par le CSF et les organismes internationaux de normalisation du secteur des marchés financiers. Une fois publié, il est disponible sous <https://www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz-fsb.html>.

